

Vote de crédits

Le Conseil municipal

Annule au budget primitif une somme de
sur l'art 5 ch. 4. Entretien égouts :

135656⁴

et fait un virement pour voter les crédits suivants

Entretien bâtiments scolaires : 50000⁰ ch 9 art 1

Allocations familiales et salaire unique.

1 M. Paulin. 8 mois à 3260⁰ = 26240⁰ ch 1 art 6

Crédit de 5250⁰ ci des sur = 5250⁰

Indemnité suppl² de M. le Kavi en 1952 : 15000⁰ ch 11 art 1

Achat tables à école : 38000⁰ ch 9 art 4

135656⁴